

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### BUDGET 2025 – DEFICIT ENVISAGÉ MALGRÉ UNE STRICTE TENUE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

**Lutry, le 12 novembre 2024 – La Commune de Lutry affiche un budget 2025 déficitaire à hauteur de 3.4 millions de francs, malgré une légère baisse des charges péréquatives cantonales.**

Malgré des efforts à nouveau importants consentis sur les charges de fonctionnement communales et sur la base d'une estimation des recettes fiscales au plus près des données en sa possession, la Municipalité présente au Conseil communal un budget 2025 déficitaire de 3.4 millions de francs, après allocation aux amortissements et aux réserves obligatoires.

En 2025, la Commune ne devrait plus être en mesure de dégager une marge d'autofinancement positive. En effet, les recettes ne permettront plus de couvrir les charges courantes de fonctionnement et devraient ainsi générer **une insuffisance d'autofinancement de près de 1.3 million**, obligeant la Commune à recourir à l'endettement pour couvrir ses charges courantes.

Les **charges de fonctionnement** (hors Services industriels) atteignent un peu plus de 79 millions de francs. Elles sont en augmentation de 1.1 million par rapport à 2024, en raison notamment des besoins d'accueil préscolaire et parascolaire en forte hausse et de la création de nouveaux postes de travail pour répondre aux besoins structurels d'une ville de près de 11'000 habitants.

L'entrée en vigueur de la Nouvelle péréquation intercommunale (NPIV) devrait avoir une influence légèrement positive sur les coûts nets à assumer par Lutry. Ces **charges péréquatives** représenteront tout de même à elles seules près de 48 % des charges globales de fonctionnement, soit près de 38 millions de francs.

Les **recettes de fonctionnement**, budgétées à 78 millions de francs, devraient afficher une diminution d'environ un million de francs par rapport à celles portées au budget 2024. Cette baisse résulte essentiellement d'une estimation des recettes fiscales des personnes morales inférieure de 1.7 million aux prévisions 2024, en raison des chiffres effectifs 2023 et de projections moins bonnes que prévu.

S'agissant des **investissements**, la Commune maintient sa politique avec une enveloppe de plus de 15 millions de francs consacrée notamment au secteur scolaire, avec la réalisation de nouveaux pavillons au Collège du Grand-Pont et une demande de crédit d'étude pour le futur Collège de la Combe.

La Municipalité



## **Renseignements complémentaires**

Le budget 2025 soumis au Conseil communal est accessible sous : [www.lutry.ch/rapports](http://www.lutry.ch/rapports)

M. Etienne Blanc, Conseiller municipal en charge des Finances et Gérances  
[etienne.blanc@lutry.ch](mailto:etienne.blanc@lutry.ch) – M : 079 322 19 92